



Zone urbaine

- Ua** Centre ancien
- Ub** Extensions pavillonnaires
- Ue** Zone destinée à recevoir des équipements d'intérêt collectif
- Uy** Zone à usage d'activités commerciales, artisanales et industrielles

Zone à urbaniser

- 1AU** Secteur ouvert à l'urbanisation: projet d'ensemble obligatoires
 - 1AUB: zone à dominante d'habitat
 - 1AUy: zones à usage d'activités commerciales et artisanales et industrielles
 - 1AUya: zones à usage d'activités commerciales et artisanales
 - 1AUz: équipement d'hébergement touristique
- 2AU** Secteur fermé à l'urbanisation: modification du PLU nécessaire pour permettre l'urbanisation
 - 2AUB: zone à dominante d'habitat
 - 2AUe: zones destinée aux équipements d'intérêt général
 - 2AUj: activités de sport et de loisirs
 - 2AUy: zone à usage d'activités artisanales, commerciales et industrielles
 - 2AUya: zone à usage d'activités commerciales

-p** Secteur protégé au titre du patrimoine

Zone naturelle

- Nd** Zone naturelle protégée (Zones humides, boisées...)
- Nh** Ensemble bâti existant de qualité architecturale et patrimoniale
Rénovations, extensions mesurées et changements de destination possibles
- Nc** Secteur de carrière
- Nf** Secteur d'équipements collectifs (station d'épuration, déchetterie)
- Nj** Secteur de jardins et potagers
- Nm** Secteur d'activités isolées
- Nl** Secteur destiné aux aménagements légers de loisirs

Nb: secteurs de camping et de loisirs
 Nd: aménagements légers de loisirs
 Nf: sports motorisés

Zone agricole

- A** Zone strictement agricole
- Av: secteur viticole
 Ap: secteur inconstructible

- Limite de secteur
- [Pattern] Espace Boisé Classé (L130-1 du code de l'urbanisme)
- [Pattern] Zone inondable
- [Pattern] Site archéologique
- [Pattern] Périmètre des zones d'aménagement concertée (ZAC)
- [Pattern] Marge de recul au titre de l'article L111-1-4 du code de l'urbanisme
- [Pattern] Secteur réservé à la création de logements sociaux (application du L 123-2b du code de l'urbanisme)
- [Pattern] Secteur de jardins à préserver au titre du L 123-1-7 du code de l'urbanisme
- [Pattern] Principe de liaison piétonne à assurer dans le cadre d'un réaménagement
- [Pattern] Secteur de renouvellement urbain défini au titre du L.123-2, L.123-2.9 du code de l'urbanisme
- [Pattern] Secteur réservé aux logements accessibles aux personnes à mobilité réduite
- [Pattern] Secteur d'accès directs à la RD147 autorisés sur la zone 1AUy "Petit Lapin"

[Pattern] Emplacement réservé

Emplacements réservés:	Bénéficiaire:	Superficie
1 - Elargissement de la voirie	Commune	1626m ²
2 - Création d'un accès	Commune	621m ²
3 - Aménagement de carrefour	Commune	140m ²
4 - Création d'un accès	Commune	257m ²
5 - Elargissement de la voirie	Commune	1247m ²
6 - Aménagement d'un carrefour - visibilité	Commune	50m ²
7 - Création d'un cheminement piétons/cycles	Commune	1736m ²
8 - Création d'un cheminement piétons/cycles	Commune	6163m ²
9 - Création d'un équipement scolaire publique ou d'intérêt collectif	Commune	1855m ²
10 - Création d'un cheminement piétons/cycles	Commune	588m ²
11 - Création d'un cheminement piétons/cycles	Commune	523m ²
12 - Extension cimetière et aménagement des abords	Commune	9147m ²
13 - Elargissement de la voirie	Commune	1594m ²
14 - Création d'un accès	Commune	441m ²
15 - Bassin de rétention	Commune	7100 m ²
16 - Création d'un cheminement piétons/cycles	Commune	1954 m ²
17 - Création d'une voie d'accès	Commune	276 m ²

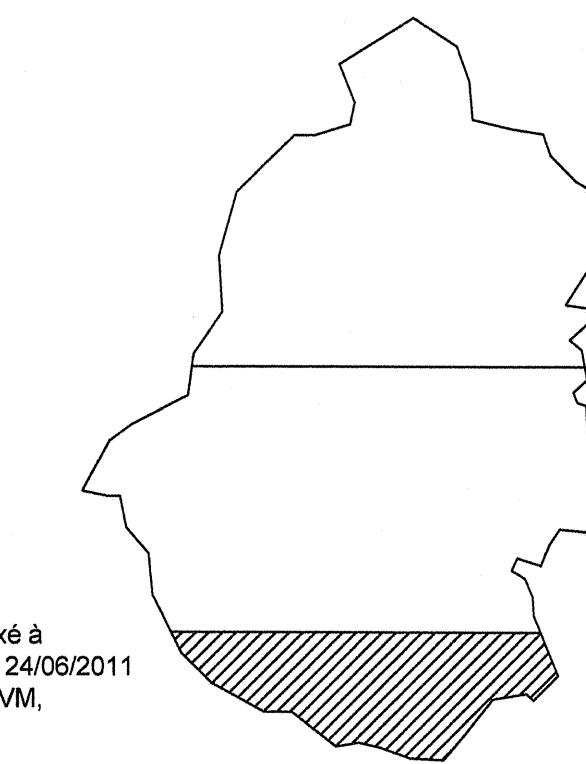
☒ - Emplacement supprimé par la modification n°1 approuvé le 9/06/09

☐ Elément de paysage à préserver (L123-1-7 du code de l'urbanisme)

- 1 Parc 9 Parc
- 2 Parc 10 Parc
- 3 Parc 11 Parc
- 4 Parc 12 Ensemble bâti
- 5 Parc 13 Moulin
- 6 Parc 14 Parc
- 7 Parc 15 Moulin
- 8 Parc

Département du Maine-et-Loire
 Communes de
 Saint-Germain-sur-Moine et Montfaucon Montigné

PLAN LOCAL D'URBANISME
 Dossier d'approbation
 Révision simplifiée n°1
 Modification n°2
 Modification simplifiée n°1,2,3,4
 Pièce n°3 Règlement
 Document graphique



Vu pour être annexé à la délibération du 24/09/2011
 Le Président du SIVM,

Code: U801	PLU	Prescrit	Arrêté	Echelle: 1/5000
	Elaboration du PLU	1/03/05	07/05/07	Approuvé
	Modification n°1			14/02/08
	Révision simplifiée n°1	5/10/10	11/03/11	09/06/09
	Modification n°2	5/10/10	11/03/11	24/08/11
	Modification simplifiée n°1,2,3,4			24/09/11

Paysages de l'Ouest
 La Motte 9
 2, rue du Château de l'Éraudière-8930661
 44200 Nantes Cedex 3
 Tél: 02 40 76 86 86 Fax: 02 40 76 01 23
 E-mail: p.ouest@paysages-ouest.fr



Responsables du dossier:
 Directeur général: J. LEBLANCQ
 Chargé d'études: J. DEFLUYDT
 Dessinateur: S. LAMBERT